

Thierry ANDRÉ
Julien ARNOULT-DELACOUR
Gérald CANTOS
Armel CHEVRIAUT
Monika CLERC
Edouard DINKEL
Laurent FOURNIER
Jérémy LADERRIÈRE
Adeline VERSAVEL
Guillaume VERSAVEL

SAS CPA ET FILS INVEST

*Madame Caroline PARENT et Madame Corinne
ROBERT-BETHUNE*

14 rue Pierre Joigneaux

21200 BEAUNE

Beaune, le

Objet : constitution de la SAS CPA ET FILS INVEST

Mesdames,

Afin d'effectuer les formalités nécessaires à la constitution de votre société, nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, les documents suivants à nous retourner dûment signés :

- 2 exemplaires des statuts de la société avec contrat d'apport de titres, à parapher et signer sur la dernière page,
- la demande de publication de l'annonce légale à signer,
- une autorisation de l'installation du siège social à signer,
- une déclaration de non-condamnation à signer,
- un courrier d'options fiscales à signer,
- un pouvoir à signer,
- l'acte de nomination du Commissaire aux apports à signer.

Nous vous saurions gré de bien vouloir retourner ces documents au cabinet, dûment signés, accompagnés des documents suivants :

- un chèque de **165,60 euros** à l'ordre de MEDIALEX,
- un chèque de **55,93 euros** (constitution + registre des bénéficiaires effectifs) à l'ordre de ANDRÉ & PARTENAIRES en remboursement des frais de Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON,
- un chèque **2,56 euros** (registre) à l'ordre du Tribunal de Commerce de DIJON,
- **une copie de la carte vitale pour numéro sécurité sociale de Caroline PARENT et Corinne ROBERT-BETHUNE.**

Vous souhaitant bonne réception de ces documents et restant à votre entière disposition,

Nous vous prions de croire, Mesdames, à l'assurance de toute notre considération.

Nathalie DUBUET

LD : 03.80.26.78.84

courriel : nathalie.dubuet@andre-legroupe.com

AUTORISATION D'INSTALLATION DE SIEGE SOCIAL

Je soussignée :

Madame Caroline PARENT

demeurant à BEAUNE (21200), 14 rue Pierre Joigneaux

propriétaire d'un bien immobilier situé à BEAUNE (21200) 14 rue Pierre Joigneaux,

autorise la **S.A.S. CPA ET FILS INVEST**, Société par Actions Simplifiée au capital de 82 740 Euros, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et de Sociétés de DIJON, représentée par Madame Caroline Parent, Présidente, et Madame Corinne ROBERT-BETHUNE, Directeur Général, **à installer son siège social dans une partie du bien immobilier ci-dessus désigné et à y recevoir son courrier.**

Fait à BEAUNE

Le 19 juillet 2024

Madame Caroline PARENT



DECLARATION DE NON CONDAMNATION

**souscrite en application de l'article 17
de l'arrêté du 9 février 1988**

Je soussignée **Madame Corinne ROBERT-BETHUNE**
demeurant à BEAUNE (21200), 34 rue Sainte-Marguerite,

née le 11 janvier 1969 à VILLIERS-LE-BEL (95400),
de nationalité française,

Fille de Denis ROBERT-BETHUNE,
Et de Josiane ANCIAUX,

déclare, conformément aux dispositions de l'article 17 de l'arrêté du 9 février 1988, relatif au
Registre du commerce et des sociétés, n'avoir jamais fait l'objet d'aucune condamnation
pénale ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire, soit d'exercer une
activité commerciale, soit de gérer, d'administrer ou de diriger une personne morale.

Fait à BEAUNE

Le 19 juillet 2024

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Corinne Robert-Bethune', is written over two parallel diagonal lines that serve as a signature line.

Rappel de l'article L. 123-5 du Code de commerce :

Le fait de donner, de mauvaise foi, des indications inexacts ou incomplètes en vue d'une
immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au Registre
du commerce, est puni d'une amende de 4 500 euros et d'un emprisonnement de six mois.

DECLARATION DE NON CONDAMNATION

**souscrite en application de l'article 17
de l'arrêté du 9 février 1988**

Je soussignée **Madame Caroline PARENT**
demeurant à BEAUNE (21200), 14 rue Pierre Joigneaux

née le 19 avril 1977 à Dijon (21000),
de nationalité française,

Fille de François PARENT
Et de Anne-Françoise GROS

déclare, conformément aux dispositions de l'article 17 de l'arrêté du 9 février 1988, relatif au Registre du commerce et des sociétés, n'avoir jamais fait l'objet d'aucune condamnation pénale ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire, soit d'exercer une activité commerciale, soit de gérer, d'administrer ou de diriger une personne morale.

Fait à BEAUNE
Le 19 juillet 2024



Rappel de l'article L. 123-5 du Code de commerce :

Le fait de donner, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au Registre du commerce, est puni d'une amende de 4 500 euros et d'un emprisonnement de six mois.

S.A.S. CPA ET FILS INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 82 740 Euros
Siège social : 14 rue Pierre Joigneaux – 21200 BEAUNE

En cours d'immatriculation au R.C.S. de DIJON

**Service des Impôts des Entreprises de
BEAUNE
Centre des Finances Publiques**
1 rue Gaston Roupnel
CS 30094

21203 BEAUNE CEDEX

BEAUNE,
Le 19 juillet 2024

Transmission par courriel : sie.beaune@dgifp.finances.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir noter que la **S.A.S. CPA ET FILS INVEST**, Société par Actions Simplifiée au capital de 82 740 Euros, dont le siège social se situe à BEAUNE (21200) 14 rue Pierre Joigneaux, et qui débute son activité au 19 juillet 2024, désire opter :

- pour le régime du **réel normal** en matière de **l'impôt sur les sociétés**,
- sera soumise au régime réel normal de la **Taxe sur la Valeur Ajoutée avec déclarations mensuelles**.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de toute notre considération.

La Présidente
Madame Caroline PARENT



S.A.S. CPA ET FILS INVEST
Société par Actions Simplifiée au capital de 82 740 Euros
Siège social : 14 rue Pierre Joigneaux – 21200 BEAUNE

PROCURATION

JE SOUSSIGNE :

Madame Caroline PARENT

Née le 19 avril 1977 à DIJON (21000),
de nationalité française,
demeurant BEAUNE (21200), 14 rue Pierre Joigneaux

Agissant en qualité de Présidente de la S.A.S. CPA ET FILS INVEST, Société par Actions Simplifiée au capital de 82 740 Euros dont le siège social est fixé 14 rue Pierre Joigneaux – 21200 BEAUNE et qui est en cours d'immatriculation au RCS DIJON, (la « Société »),

Donne par les présentes pouvoir à :

ANDRE ET PARTENAIRES, société du groupe ANDRE LE GROUPE, sis ZAC Porte de Beaune – 18 Rue Buffon à Beaune (21200), pris en l'un quelconque de ses représentants, préposés ou salariés, et notamment Nathalie DUBUET.

De :

- ↳ Pour moi et en mon nom faire auprès des Impôts, du Centre de Formalités des Entreprises et/ou auprès du Greffe du Tribunal de commerce du ressort dont dépend la Société, tous dépôts, enregistrements, déclarations, inscriptions initiales modificatives au Registre du Commerce et des Sociétés concernant la Société,
- ↳ En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à BEAUNE
Le 19 juillet 2024

Madame Caroline PARENT

